



# RAPPORT D'ACTIVITE 2014

Mai 2015

# Sommaire

Sommaire .....	1
Introduction .....	3
Le réseau en 2014 .....	3
La fédération en 2014 .....	3
Représentations de la FCS75.....	4
Les instances de la FCS75.....	4
Le conseil d'administration.....	4
Le bureau .....	4
La formation des salariés de la FCS75.....	5
GROUPES DE TRAVAIL.....	6
Les temps forts de 2014.....	7
Axe 1. Une fédération militante.....	8
Participer à l'élaboration d'une parole nationale.....	8
Une contribution active à la définition d'un nouveau projet en région Ile-de-France.....	8
De nouveaux défis autour des questions linguistiques .....	9
Expression à l'occasion des élections municipales .....	10
Porter une parole collective à l'occasion de l'élaboration du nouveau contrat de Ville.....	11
Participation aux mobilisations des collectifs de défense de la vie associative .....	12
Axe 2. Une fédération travaillant pour un centre social participatif .....	13
Être force de proposition sur nos chantiers et notre métier.....	13
Accueil : .....	13
Jeunesse : .....	13
<i>Ils ne savent pas ce qu'on pense</i> - Paroles de jeunes des quartiers populaires.....	13
Projet des vacances des familles.....	14
Qualification des acteurs .....	14
Le service civique .....	14
La formation des bénévoles.....	15
Pouvoir d'agir des habitants .....	16
Recherche-action : .....	16
Formation RAQ.....	17
Groupe de travail .....	19
Pour cela : .....	19
CNAV .....	20
L'action linguistique .....	20
Défendre la notion de centre social participatif dans le processus d'émergence.....	21
Renforcement de la formation des bénévoles dans les nouveaux centres.....	22

Axe 3 Une fédération qui défend le financement de son réseau .....	23
La mission de l'Inspection Générale des services de la Ville de Paris.....	23
Groupe de travail économie des centres sociaux.....	23
Axe 4. Une fédération qui impulse .....	25
Renforcer une fonction écoute et de veille du réseau .....	25
Tirer les enseignements du travail fait avec les centres sociaux en difficulté pour mener des actions préventives et prospectives.....	26
Installer les réunions des directeurs comme un espace privilégié d'animation de la vie du réseau .....	27
Axe 5. Une fédération qui communique.....	28
1/ Obtenir une meilleure signalétique des centres sociaux dans l'espace public .....	28
2/Relancer et mieux utiliser les moyens de communication.....	28
3/Réalisation du deuxième observatoire départemental des centres sociaux parisiens .....	28
Vers un nouveau projet fédéral .....	29
Un projet .....	29
Une méthode .....	29

# Introduction

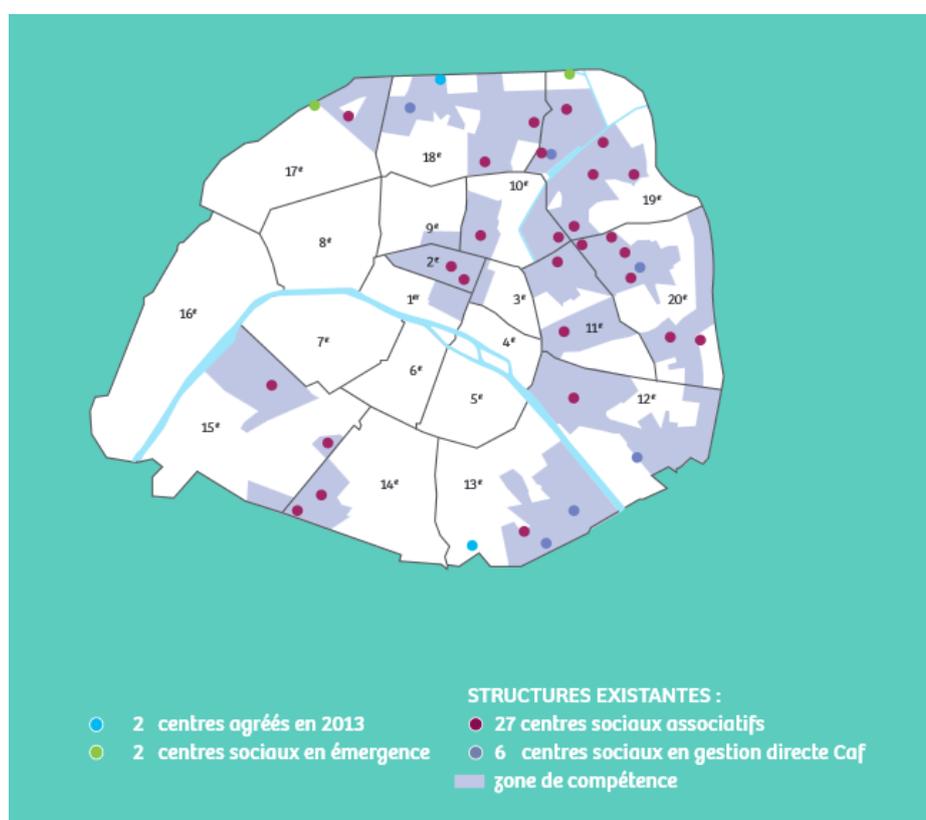
## Le réseau en 2014

A la fin de l'année 2014, 26 centres sociaux et socioculturels associatifs sur 29 sont adhérents à la fédération ainsi qu'une association de quartier, la Salle Saint Bruno. Les deux nouveaux centres accompagnés par la fédération : Maison Bleue Porte Montmartre et Maison 13 Solidaire adhéreront en 2015.

Concernant les deux autres émergences, il convient de noter la création de l'association qui porte le projet du nouveau centre social Rosa Parks (Paris Nord Est 18 et 19ème arrondissements) et d'un groupe d'habitants avec en perspective la création d'une association porteuse du centre social de la Porte Pouchet.

Au cours de cette année 2014, avec l'appui de la fédération, une association composée d'habitants et de bénévoles du centre social Croix Saint-Simon a vu le jour sous le nom de Davout Relais. En 2015 cette dernière devrait être agréée espace de vie sociale.

L'accompagnement à la création d'un espace de vie sociale reposera la place des EVS dans le paysage de la fédération.



## La fédération en 2014

La fédération a continué en 2014 à assurer « les fonctions fédérales de base » :

- Regrouper, tisser des liens, mutualiser les expériences, établir des relations, favoriser le développement des centres sociaux et socioculturels ;
- Représenter les centres sociaux et socioculturels adhérents auprès des pouvoirs publics, des institutions, des partenaires ;

- Faire reconnaître et promouvoir le projet centre social, élaborer et faire valoir les grandes orientations politiques de fonctionnement et d'équipement des centres sociaux ainsi que les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations tout en respectant l'autonomie de chaque centre ;
- Assurer l'animation du réseau fédéral et la coordination de ses instances ;
- Mettre en œuvre l'appui nécessaire au développement des centres, à la création de nouveaux centres, à la promotion du projet social ;
- Mettre en œuvre la participation des habitants et promouvoir le développement social local,
- Agir pour garantir, dans les pratiques, le respect et la mise en œuvre des valeurs définies dans les statuts.

Elle a agi conformément aux conventions signées avec la CAF, le département de Paris, la DDCS et la CNAV et inscrit ses actions dans la cadre du projet fédéral 2012-2014.

## Représentations de la FCS75

Conformément au Schéma directeur d'animation de la vie sociale, la FCS75 participe aux travaux de ses comités de pilotage et technique. La fédération est présente au groupe régional d'attribution des postes FONJEP - DRJSCS, est membre du Conseil Départemental Jeunesse et Sports, Vie Associative et représentée au conseil consultatif des familles de la Ville de Paris, au Conseil parisien de sécurité. Elle participe aux travaux d'élaboration du nouveau schéma de protection de l'enfance.

La Fédération est membre de la Coordination des Fédérations des Centres Sociaux d'Ile-de-France (CFCS) et de la FCSF ; elle est également adhérente du SNAECOS (syndicat employeur).

## Les instances de la FCS75

L'assemblée générale de 2014 a vu un renouvellement dans les instances dirigeantes de la FCS75, un conseil d'administration de onze personnes : huit issus du collège « Bénévoles », trois du collège « Salariés ».

### Le conseil d'administration

8 administrateurs issus du collège bénévole

Marie-France GUEYFFIER - J2P

Alain MARTIAL - Aires 10

Daniel DUCHEMIN - Relais Ménilmontant

Jean Paul RUEFF - Espace 19

Michelle CAYOL - Didot Broussais

Monique DEGRAS - 13 pour tous

Bernard MASSÉRA - Accueil Goutte d'Or

Tarik TOUAHRIA - Accueil Goutte d'Or

3 administrateurs issus du collège salarié

Souad HACHANI - Relais 59

Katia LAMARDELLE - Espace Torcy

Vincent MERMET - Espace 19

### Le bureau

Marie-France GUEYFFIER - Présidente

Alain Martial - Vice-président

Souad HACHANI - Trésorière

Monique DEGRAS - Secrétaire

Daniel DUCHEMIN - Membre

Le CA s'est réuni six fois en 2014.

L'équipe reste composée de 5 personnes soit 5 ETP mais l'année 2014 a vu l'arrivée d'un nouveau délégué après le départ en retraite de son prédécesseur.

- Le délégué assure les principales fonctions fédérales de base : représentation du réseau, animation de réseau et des instances, ressource stratégique et technique auprès du réseau et des instances, appui au réseau, animation de projets....
- Un chargé de mission accompagne les centres en émergence, intervient en appui aux centres en difficulté, anime le groupe annuel des centres en renouvellement de projet.
- Une assistante fédérale assure le suivi et les relations avec les centres sur tous les dossiers fédéraux, le secrétariat et la comptabilité, l'appui à la commission formation des bénévoles, la gestion des dossiers des jeunes volontaires en service civique...
- Un chargé de projets coordonne les travaux sur le pouvoir d'agir, met en œuvre les préconisations de l'étude sur la fonction accueil, anime le projet de lutte contre les discriminations, les actions jeunesse et accompagne les centres sociaux qui développent des projets « vieillissement ».
- Une chargée d'information et de communication assure la circulation des informations dans le réseau, anime les outils de communication : lettre électronique hebdomadaire, site Internet, publications fédérales, réseaux sociaux...

## La formation des salariés de la FCS75

David BILZIC a commencé en novembre 2014 un « Master Professionnel (M2) Mention Education, Formation, Intervention sociale, Spécialité Politiques sociales, Territoires et Stratégies de Direction » à l'Université Paris 13. Cette formation se terminera fin 2015.

David BILZIC a suivi la formation « Construire ensemble : un défi pour vivre mieux » organisée par l'Institut Renaudot, les 21 et 22 novembre 2014.

Jean-Pierre GOUAILLE a participé aux deux premiers modules de la formation « Le développement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes (DPA) » qui s'est déroulée en septembre et décembre, organisée par la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France.

Céline JOVENEAU et Jean-Pierre GOUAILLE ont participé aux JPAG (Journées professionnelles de l'Animation Globale) les 18, 19 et 20 novembre 2014 à Dijon, sur le thème: « Renforçons le pouvoir d'agir des habitants pour contribuer à une citoyenneté de proximité ».

Céline CHERTEMPS a suivi :

- une formation réalisée par le cabinet d'expertise comptable AUDISOL « Pratique de la comptabilité générale - Niveau 2 »
- une formation réalisée par la société AIGA « Approfondissement Comptabilité Cloé » afin de maîtriser la ventilation analytique et l'outil informatique de suivi de trésorerie.

## GROUPES DE TRAVAIL

<b>ÉCONOMIE DES CENTRES SOCIAUX</b>	Analyse de la structure économique des centres sociaux. Travail sur la plus-value sociale des centres sociaux sur leur territoire.	Réunion toutes les 6 semaines environ
<b>POUVOIR D'AGIR</b>	Mise au travail du réseau sur la démarche pouvoir d'agir, s'appuyer sur des exemples concrets, construite des temps d'échanges.	Reunion trimestrielle + besoins ponctuels
<b>VEILLE POLITIQUE DE LA VILLE</b>	Suivre la mise en place de la politique de la ville : contrat de ville, projets de territoires, conseils citoyens.	
<b>JEUNESSE</b>	Mission générale : définir et approfondir la "politique jeunesse" dans les centres sociaux. Soutenir la mutualisation des centres autour des actions d'été. Envisager des actions de formation.	Réunion tous les 2 mois
<b>LOISIRS /FAMILLE</b>	Réflexion engagée pour faire évoluer les loisirs familles vers un cadre plus ouvert.	
<b>CULTURE</b>	Réunir et animer un groupe de professionnels et bénévoles du réseau pour approfondir et préciser la définition du projet culture de la Fédération en lien avec le Conseil d'administration. Rendre visible l'expression culturelle et artistique des centres parisiens.	En veille
<b>PETITE ENFANCE</b>	Soutenir et faire reconnaître la spécificité des structures «Petite enfance» portées par les centres sociaux parisiens.	Recréation en cours
<b>ADHÉSION RECONNAISSANCE</b>	Accompagner l'émergence des nouveaux Centres sociaux. Appui individuel aux Centres. Adhésion et reconnaissance : veiller au respect des dispositions statutaires d'adhésion à la FCS75 et de reconnaissance par la FCSF des centres parisiens.	Réunion toutes les 6 semaines environ
<b>FORMATION</b>	Définition du programme de formation annuel et des cahiers des charges des formations. Edition d'un catalogue. Bilan des formations. Relations avec les formateurs.	Réunion trimestrielle + besoins ponctuels

## Les temps forts de 2014

- Signature entre le département de paris et la CAF du Schéma directeur d'animation de la vie sociale.
- Signature d'une convention-cadre avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.
- Ouverture des locaux des deux nouveaux centres : Maison Bleue Porte Montmartre, Maison 13 Solidaire.
- Création de l'association Rosa Parks qui va porter le centre social Paris Nord-Est.
- Création de l'association Davout Relais.
- Elections municipales qui ont vu l'arrivée d'une nouvelle maire à Paris. Ces élections ont été l'occasion pour les centres sociaux et la FCS75 de développer un argumentaire sur les enjeux du territoire parisien, sur le rôle joué par les centres sociaux, sur leurs besoins en lien avec les caractéristiques des territoires.
- Décision de la Maire de Paris de confier une mission à l'Inspection générale des services de la Ville pour étudier la situation des centres sociaux parisiens et lui faire des propositions.
- Deuxième Observatoire des centres sociaux parisiens s'appuyant sur un partenariat CAF, Département, FCS75.
- Tournée fédérale dans tous les centres sociaux parisiens animé par un binôme administrateur/salarié afin d'évaluer collectivement le précédent projet et de commencer à bâtir les axes du projet 2015/2020.
- Participations aux débats relatifs à la nouvelle politique de la ville à Paris.
- Contribution au projet fédéral national 2014/2022 : la Fabrique des possibles.
- Préparation d'une convention tripartite CAF-DASES-FCS75.
- Participation aux travaux de la Coordination des fédérations de centres sociaux d'Ile-de-France en vue de sa transformation en une Union dotée d'un projet politique.
- Participation aux travaux de la FCSF : rapport biennal sur la jeunesse et document *Repères : Faire société*, les centres sociaux et la question de l'intégration par la FCSF.

## Axe 1. Une fédération militante

---

### Participer à l'élaboration d'une parole nationale

Le congrès de Lyon de 2013, après un temps de recueil des indignations : discriminations, éducation, santé, précarité, logement, démocratie, isolement, a lancé le grand chantier de la mise en route de la démarche pouvoir d'agir. Jusqu'au congrès de 2022, il s'agira à partir de chaque centre social, avec l'appui des fédérations départementales, des unions régionales et de la fédération nationale, de développer des dynamiques de conscientisation, d'auto-organisation afin de permettre progressivement à chacun de peser sur sa vie et pouvoir influencer la définition et le pilotage des politiques publiques.

Lors de l'université fédérale de Dijon des 7,8 ,9 février 2014, à laquelle la fédération de Paris a participé, nous avons débattu d'actions concrètes donnant du corps au futur projet fédéral national.

En tournée dans les fédérations, un membre de l'équipe fédérale nationale est venu débattre avec la fédération à l'occasion d'un de nos conseils d'administration. Les administrateurs ont insisté sur la nécessité de rester tout au long du projet en phase avec les réalités sociales qui avaient été au cœur du recueil des indignations en 2012.

À l'assemblée générale de Lorient, où nous étions présents, le projet fédéral national « La fabrique des possibles » a été adopté. Il affiche pour la période 2014-2022 :

- une ambition politique : contribuer à la construction d'un avenir désirable pour la société française qui s'appuie sur des hommes et des femmes porteurs de ressources, sur des collectifs organisés, des relations humaines basées sur l'entraide et la coopération,
- une priorité : renforcer le pouvoir d'agir des habitants
- et quatre orientations stratégiques :
  - Continuer à être en phase avec les réalités sociales,
  - Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire,
  - Changer nos façons d'être ensemble et de faire société,
  - Promouvoir notre projet politique et nos façons de faire.

Les Journées Professionnelles de l'Animation Globale, auxquelles ont participé des Parisiens en novembre 2014, ont montré comment le pouvoir d'agir impacte la vie des centres et les postures professionnelles. Citons une des phrases de la conclusion de ces journées : « un centre social porté par les habitants a moins de chance de se faire oublier que si l'on vient seulement pour s'inscrire à des activités car on nous dira toujours que cela se fait ailleurs... ».

### Une contribution active à la définition d'un nouveau projet en région Ile-de-France

Depuis 2003, existait une coordination des fédérations de centres sociaux et socioculturels d'Île-de-France (CFCS) formalisée en association. Devenue l'interlocutrice du Conseil Régional, elle s'était attelée à deux axes principaux de travail : les discriminations et la formation. Notons que la Coordination régionale a signé un pacte de coopération avec la région qui s'achève à la fin de l'année 2015.

Depuis 2013, des débats ont été menés qui ont conduit à la création début 2015 de l'Union Francilienne des fédérations de centres sociaux et socioculturels. Ses champs d'intervention prioritaires sont le pouvoir d'agir des habitants, l'éducation, la lutte contre les discriminations, la prise en compte du vieillissement de la population, la formation et la qualification des acteurs professionnels et bénévoles.

Pour l'Union Francilienne les enjeux sont nombreux :

- Formuler des propositions aux différents candidats aux élections régionales de décembre 2015,
- Adopter un mode de gouvernance efficace et démocratique dans une structure qui regroupe huit fédérations,
- Être en capacité de répondre aux évolutions du territoire francilien avec notamment la création du Grand Paris, comportant un risque de renforcement des inégalités,
- Bâtir un projet politique fort et cohérent.

## De nouveaux défis autour des questions linguistiques

L'an passé nous évoquions « une victoire dans le dossier du Français Langue d'Intégration, mais vigilance pour la suite ». En effet, tout au long de l'année 2014, le ministère de l'Intérieur a travaillé à faire évoluer sa politique d'immigration et d'intégration dans laquelle prennent place les formations linguistiques. Il est apparu que seuls les primo-arrivants entraînent dans les préoccupations du ministère avec plusieurs règles : les crédits du ministère seront très rapidement réservés aux formations linguistiques des primo-arrivants en situation régulière. D'autres crédits devant être mobilisés pour les migrants plus anciens.

Le ministère qui a renoncé, après la pression exercée par nos mouvements associatifs, à la procédure d'agrément des associations, souhaite avoir des garanties sur le niveau de qualité des formations linguistiques qu'il finance, ce qui implique, nous l'avons toujours dit, des démarches qualité qui ne soient pas normatives, qui n'excluent pas les petites associations.

La FCSF, la Cimade et le Secours Catholique (comme pour le FLI) se sont adressés de manière concertée au Premier Ministre, après avoir rencontré l'une de ses conseillères. Ils ont rappelé au Premier Ministre que l'apprentissage de la langue est fondamental pour une bonne « entrée » dans la société française. Il est un outil nécessaire mais pas suffisant au service d'une socialisation réussie. C'est pour cela que nos associations développent des ateliers sociolinguistiques, des actions « FLE » ou encore des actions dites d'alphabétisation... qu'au-delà de l'apprentissage de la langue, d'autres approches contribuent à la socialisation : inscription des enfants dans des activités, participation à des groupes de soutien à la parentalité, engagement dans des groupes projet au service du quartier ou pour sa famille (projet de vacances par exemple). Les publics accueillis ne sont pas tous primo-arrivants récents et ne maîtrisent pas ou mal la langue française... Ces actions sont traditionnellement soutenues par l'État par le biais du programme 104 qui risquent d'être réservés au bénéfice des seuls primo-arrivants... Ils demandaient que ces crédits soient maintenus en 2015 dans l'attente d'un travail précis sur ces questions d'apprentissage du français et de leur mode de financement... Ils lui indiquait qu'il y a opportunité à nous interroger collectivement sur les moyens que notre pays se donne pour traiter la question de l'acquisition de bases suffisantes de la langue française chez les adultes, quels qu'ils soient et quelle que soit la raison de ce besoin d'apprentissage. Le large débat évoqué n'est toujours pas engagé mais les organisations nationales continuent à faire pression, et nous à leurs côtés.

Concernant les moyens, nous vérifions avec les services de l'État (DDCS) que la mobilisation de toutes les lignes de crédit est faite pour pourvoir aux demandes émanant des centres sociaux.

Une démarche d'alerte a été également menée auprès d'élus parisiens. Lors du Conseil de Paris des 9 et 10 février 2015 un vœu relatif à l'accompagnement sociolinguistique des adultes déposé par plusieurs élus et par les élus(es) du groupe Communiste-Front de gauche a été voté par une majorité du Conseil. Ils demandaient que le financement par l'État d'actions d'accompagnement linguistique conserve sa portée générale et qu'il n'intègre pas de critère de durée minimum de présence sur le territoire national.

En outre, se profile le vote d'un projet de loi relatif aux droits des étrangers, adopté en conseil des ministres en juillet 2014 qui, dans l'un de ses chapitres, prévoit une refonte du contrat d'accueil et d'intégration avec :

- la création d'un parcours d'accueil et d'intégration dont la durée pourra aller jusqu'à 5 ans,
- la délivrance d'une carte pluriannuelle au bout d'un an, avec la justification d'une assiduité aux formations prescrites par l'État (formations linguistiques et formations civiques),
- le renforcement du niveau de langue pour obtenir la carte de résident.

Ce projet de loi s'il vient en discussion, sera l'occasion pour les organisations de défense des droits et des fédérations comme la nôtre d'interpeller les parlementaires sur les dispositifs qui devraient être modifiés.

### Expression à l'occasion des élections municipales

Comme en 2008, les élections municipales de 2014 ont été l'occasion de rendre visibles les centres sociaux associatifs parisiens à tous les candidats, de faire des propositions et de poser des revendications en lien avec la situation des territoires parisiens.

Le document élaboré avait pour objectifs de :

- montrer en quoi les centres sociaux sont indispensables,
- pointer les enjeux (inégalités sociales, paupérisation des habitants, isolement et exclusion, inégalités dans l'accès à l'école, incapacité de la ville à répondre à toutes les demandes d'apprentissage de la langue française, l'insuffisante reconnaissance de la vie associative dans les quartiers) et la manière dont les centres sociaux s'efforcent de répondre,
- souligner leur fragilité économique qui mobilise les énergies au détriment des projets,
- formuler des demandes : reconnaître notre rôle, renforcer le financement-socle des centres sociaux à hauteur de 60000 euros, obtenir la gratuité des loyers, développer les moyens de la fédération,
- proposer des avancées sur des questions essentielles : un plan d'action partagé pour que soit effectif l'accès aux droits pour tous, revitaliser la démocratie locale, mettre en œuvre une politique ambitieuse en matière d'accès à la langue française, mettre des moyens et de la cohérence dans les dispositifs en faveur des jeunes qui en laissent aujourd'hui un grand nombre au bord de la route.

Ce document « Paris pour tous, un pari incertain » a servi de base aux nombreuses rencontres avec les candidats dans les arrondissements et en Mairie centrale, rencontres qui n'avaient jamais été aussi nombreuses dans le passé.

D'autres supports ont été utilisés : internet, affiches... et une pétition signée en ligne et sur papier.

Le choix d'une méthode de communication offensive, révélatrice d'une vraie inquiétude quant aux difficultés rencontrées par bon nombre de parisiens, par les centres sociaux et plus largement les associations de quartier, n'a pas rencontré l'adhésion de l'ensemble des centres sociaux. Les divergences révélées à cette occasion mettaient à mal notre unité, ce qui a conduit à un changement de posture, mal perçu par un certain nombre de centres.

Longuement débattus en assemblée générale et lors de la réunion présidents directeurs le 15 mai 2014, le positionnement fédéral et ses répercussions ont débouché sur des décisions qui se sont progressivement mises en œuvre :

- plus large diffusion des comptes-rendus du CA fédéral, de différents travaux par une mise en ligne sur le drive Google.
- modification du règlement intérieur de la fédération de Paris avec deux dispositions importantes :
- possibilité pour les centres sociaux de faire inscrire à l'ordre du jour d'un CA une question d'intérêt général,
- dans des situations urgentes sollicitation par le CA fédéral l'avis des présidents(tes) des centres sociaux.

## Porter une parole collective à l'occasion de l'élaboration du nouveau contrat de Ville

Avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014, la Fédération et tous les centres sociaux intégrés dans l'ancien périmètre ont œuvré pour que les quartiers qui vivent encore de grandes fragilités puissent intégrer le nouveau périmètre des quartiers prioritaires.

Dans un communiqué de presse diffusé le 3 juillet, en appui à la mobilisation de plusieurs centres sociaux notamment ceux du 10<sup>ème</sup> et du 14<sup>ème</sup> arrondissement, la fédération déplorait que la méthode retenue ne soit basée que sur un seul critère statistique - *le revenu médian* – qui ne reflète pas la réalité des territoires parisiens :

- la coexistence ou mixité entre des poches de pauvreté et des zones de gentrification entraînent par effet statistique une sortie du dispositif des quartiers jusqu'alors prioritaires,
- certains habitants ne sont pas pris en compte dans les statistiques établies : mineurs isolés, toxicomanes, prostitués, locataires d'hôtels sociaux.

Le communiqué rappelait que depuis 1996 cette politique a permis de soutenir les quartiers les plus fragiles à travers un ensemble d'activités et de projets et que la sortie du dispositif aurait pour conséquences de :

- *priver les habitants du soutien apporté par ces associations de proximité,*
- *détruire le maillage associatif et les dynamiques territoriales par la disparition des petites associations partenaires des projets des centres sur leur territoire,*
- *nuire à l'intégration des populations migrantes par la disparition des actions linguistiques,*
- *fragiliser financièrement les associations qui portent les dispositifs,*
- *supprimer des emplois directs et indirects.*

Au-delà de ces effets, il était indiqué que c'est bien le vivre ensemble et le lien social sur ces territoires qui étaient grandement menacés, l'important travail accompli depuis des années ne pouvant être annihilé par une seule opération statistique.

Étaient demandés le maintien des crédits d'État par la prise en compte de critères complémentaires et l'assurance que les centres sociaux et socioculturels sortant de la cartographie publiée le 17 juin 2014 continueraient à bénéficier de la totalité des aides.

Une rencontre avec l'adjointe à la maire de Paris chargée des centres sociaux mais également de la politique de la ville a permis de comprendre qu'il y aurait une sanctuarisation des crédits d'État politique de la ville pour Paris, un maintien des financements adultes-relais et de tous les territoires du CUCS en veille active. D'autres rencontres au niveau des arrondissements concernés, des mobilisations de toutes les associations et des habitants ont ponctué le second semestre de 2014.

Pendant la même période les centres ont commencé à s'interroger sur la mise en place des conseils citoyens : avec les habitants ils ont participé en fin d'année 2014 aux ateliers participatifs initiés par les équipes de développement local. Les habitants présents dans ces ateliers ont parfois émis des doutes sur la volonté des élus d'être dans un dialogue réel dans la durée, de l'idée jusqu'à la réalisation des projets.

Jusqu'au printemps 2015, les modalités de gouvernance du pilotage du contrat de ville, de sa mise en œuvre, de la participation des habitants au travers des conseils citoyens sont restées floues.

La finalisation et le vote du contrat de ville début 2015 fixe un cadre pour 5 ans qui :

- définit 20 quartiers prioritaires,
- indique que les quartiers prioritaires du CUCS précédent (élargis à quelques zones limitrophes) continueront à bénéficier de l'ingénierie de la politique de la Ville, de la mobilisation accrue du droit

commun et de la pérennisation de certains dispositifs spécifiques tels la réussite éducative et les adultes-relais,

- informe que les structures dont les publics sont composés à 50% d'habitants des quartiers prioritaires pourront prétendre à l'octroi de crédits spécifiques politique de la ville de l'État (structures identifiées dans les projets de territoire),
- détermine une méthode pour élaborer au plan local, avec les habitants, les projets de territoire.
  
- propose un schéma pour la mise en place des conseils citoyens : un conseil citoyen par arrondissement, assemblée ouverte, animée par un groupe moteur de 20 à 50 personnes visant aux côtés des associations une forte présence des habitants (volontaires ou tirés au sort), avec un appui matériel de la ville, de formations... Les conseils citoyens participeront à l'élaboration et au suivi des projets de territoire, proposeront des projets au budget participatif... enverront des représentants aux instances de pilotage du contrat de Ville.

L'on peut souhaiter qu'après un démarrage assez laborieux, éloigné des démarches vécues au sein des centres sociaux, les conseils citoyens trouvent un rythme en termes de pouvoir et de fonctionnement permettant de vrais changements dans les pratiques institutionnelles locales.

### Participation aux mobilisations des collectifs de défense de la vie associative

Membre du collectif des associations citoyennes, la fédération a participé à différents temps de débats et de mobilisation :

- Le 3 octobre 2014, journée consacrée aux associations face à leur avenir : conséquences des restrictions budgétaires et de la réforme territoriale, évolutions nécessaires pour retrouver le sens associatif, quelles actions communes et quelles formes de mobilisation ?
- Rassemblement Esplanade des Invalides à l'occasion du vote du budget 2015.

## Axe 2. Une fédération travaillant pour un centre social participatif

---

### Être force de proposition sur nos chantiers et notre métier

#### Accueil :

2014 était l'année de reconduction de la convention Accueil, aide financière allouée par la CAF aux centres sociaux, permettant d'améliorer le dispositif d'accueil des publics. Deux rencontres ont été organisées par la fédération entre la CAF et le réseau : l'une pour définir les éléments-cadre de la convention, et une seconde pour poser les éléments d'évaluation de cette convention.

Ces deux temps de travail ont mobilisé chaque fois une quinzaine de personnes du réseau des centres sociaux parisiens et ont permis de dégager des éléments relatifs à la réalité des espaces d'accueil, de leurs professionnels et de leur rôle vis-à-vis des habitants.

Cette convention définit trois axes de travail :

- Proposer un accueil social « généraliste » et/ou « approfondi » des habitants et partenaires du territoire,
- Contribuer à la mobilisation des habitants et partenaires au projet social,
- Coopérer à l'observation sociale du territoire.

Une nouvelle formation des bénévoles a été mise en place en 2014. Celle-ci a pour objectif de :

- Clarifier la fonction accueil, ses missions dans un centre social,
- Construire un véritable espace accueil (la confidentialité, l'attente, la documentation...)
- Faciliter l'intervention et le travail en équipe à travers la première orientation.

Elle a mobilisé 15 bénévoles et sera proposée à nouveau en 2015.

#### Jeunesse :

Suite à une rencontre autour des tickets loisirs avec les acteurs jeunesse en avril 2014, une demande a émergé afin de mettre en place des temps d'échanges de pratiques. Une première rencontre, organisée avec l'aide de quelques coordinateurs enfance jeunesse, a permis de construire plusieurs axes de travail :

- Valoriser et défendre le cadre de travail des acteurs enfance/jeunesse des centres sociaux
- Élaborer une politique jeunesse en s'appuyant sur les paroles des jeunes des quartiers populaires
- Mutualiser et échanger autour des pratiques et des actions.

Un petit groupe de professionnels a pris en main l'animation de cet espace et il est d'ores et déjà prévu pour 2015 d'organiser, en lien avec la fédération, un travail autour de la mutualisation des temps d'animation de l'été.

#### *Ils ne savent pas ce qu'on pense - Paroles de jeunes des quartiers populaires*

Publié par la fédération des centres sociaux de France et Question de ville, association des directeurs des centres de ressources Politique de la Ville, ce deuxième rapport biennal rend compte d'une démarche menée en 2013 pour entendre et faire entendre la voix des jeunes des quartiers populaires de Paris à Cayenne en passant par de nombreuses régions de France.

En 2013, plus de 350 jeunes issus de 22 quartiers populaires et fréquentant les centres sociaux ont été interrogés. Pour Paris ces rencontres se sont déroulées au centre social Espace Torcy.

Le recueil de la parole s'est fait sur plusieurs rencontres mobilisant vingt jeunes du quartier réunis en deux groupes. Après le départ en retraite de Patrick Isabel, Monique Degras, administratrice de la Fédération a rejoint le groupe. Ont été abordés des sujets d'actualité, école, famille, religion, emploi, politique, mixité, discriminations...

Ces rencontres ont été fructueuses et enrichissantes, parfois poignantes, malgré la complexité des réalités vécues par ces jeunes, les rêves et les espoirs sont loin d'être absents. La restitution du rapport organisée à l'ENS a été un moment émouvant partagé. Les jeunes étaient très fiers de pouvoir montrer à leurs parents «le bouquin» qui recélait leurs dires.

Suite au congrès de Lyon qui avait souligné la place importante des jeunes dans le centre social de demain, ces jeunes nous mettent collectivement face à un défi : que leur parole porteuse de valeurs humanistes soit largement entendue pour construire une société différente.

Ce rapport est un levier et un outil utiles dans la perspective du projet fédéral parisien.

### Projet des vacances des familles

En 2014, la FCS75 a représenté les centres sociaux parisiens en participant à un travail national (ANCV/FCSF) sur des fondamentaux concernant les projets vacances familles en centre social.

L'objectif est de réaliser un référentiel méthodologique et un plan d'action sur l'année 2015 définissant :

- Un rôle local de référent « vacances »,
- Un rôle national pour l'étude des demandes d'aides aux projets vacances,
- La construction d'un document support sur les valeurs et principes d'action des projets vacances des centres sociaux.

Ce sont 3 journées qui ont été consacrées en 2014 à cette activité nationale, ainsi que 2 ½ journées sur l'année pour l'information des centres sociaux parisiens.

### Qualification des acteurs

La FCS75 a participé en 2014 à un groupe de la FCSF qualification des acteurs. 12 à 15 fédérations sont présentes lors de ces séances.

L'objectif de ce travail est de réfléchir à l'axe stratégique du projet fédéral national concernant l'apprentissage de nouveaux savoir-faire. Comment mettre à disposition des centres et des fédérations des ressources autour des échanges de pratiques et de moyens pédagogiques à formaliser.

La priorité des parcours d'engagement des bénévoles et du rôle de la FCSF dans ce domaine restent à creuser en 2015.

Ce sont 3 journées en 2014 qui ont été consacrées par la fédération au suivi de cette commission nationale.

### Le service civique

Le Service civique est un engagement volontaire pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général. La fédération des centres sociaux et socioculturels de France a obtenu un agrément collectif national de la part de l'Agence du Service civique et les fédérations départementales volontaires peuvent en bénéficier.

Le service civique est inscrit dans le code du Service National et de la Cohésion sociale et ne relève pas du Droit du travail. Ainsi, le statut de volontaire est un statut spécifique, ni salarié, ni bénévole : les tâches confiées aux volontaires sont différentes et complémentaires de celles confiées aux salariés et aux bénévoles des centres sociaux. Dans le cadre de l'agrément collectif de la FCSF, le Service civique est réservé aux jeunes de 18 à 25 ans. Il s'étend sur une durée de 6 à 10 mois maximum. La durée hebdomadaire ne peut excéder 24 heures.

Les missions de référence de l'agrément collectif des centres sociaux sont :

- 1 - Contribuer à faire émerger des dynamiques d'innovation sociale (Solidarité) ;
- 2 - Participer à l'évolution des pratiques éducatives et culturelles en développant le web-documentaire comme support d'éducation populaire (Éducation pour tous) ;
- 3 - Développer les pratiques éducatives et culturelles auprès des jeunes (Éducation pour tous) ;
- 4 - Encourager la prise de parole et la participation des habitants (Mémoire et Citoyenneté) ;
- 5 - Contribuer à faire évoluer la participation citoyenne grâce aux nouvelles technologies (Mémoire et Citoyenneté).

10 Centres du réseau et une association adhérente ont accueilli 23 services civiques en 2014.

2 services civiques ont été embauchés dans leur centre.

La FCS75 a accueilli un service civique pendant 6 mois.

## La formation des bénévoles

En 2014, 5 formations des bénévoles ont été réalisées, ainsi qu'un séminaire d'une demi-journée sur le thème de la laïcité. Un cycle de formation / sensibilisation des administrateurs a commencé fin 2014 en proposant 3 modules (La fonction employeur c'est quoi ? - Le financement des centres sociaux - Le centre social et son environnement : un projet d'habitants sur un territoire).

3 formations prévues dans le catalogue ont dû être annulées en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits. Il s'agit des formations « Animer un groupe ou une action collective », « L'autre et nous », « Formations de formateurs au DELF ».

Formation	Nombre de jours	Nombre de personnes
Adultes migrants	3 jours	15
Formation de formateurs d'adultes en préparation du DILF	2 jours	8
La fonction accueil en centre social	2 jours	12
Etre écrivain public	2 jours	12
Le jeu comme outil d'animation	1 jour	11
Séminaire Laïcité	0.5 jour	13 bénévoles
Formation / sensibilisation des administrateurs - 3 premiers modules	2 soirées et une matinée	14

Un travail important de la part de la commission Formation et de la part de l'équipe fédérale a été réalisée en 2014 afin de proposer pour 2015 des formations attractives et adaptées aux centres sociaux parisiens.

Ainsi un catalogue de 17 formations a été proposé pour 2015, comprenant 5 formations pour les bénévoles d'activités, 4 formations pour les administrateurs et 8 formations mixtes pour bénévoles et salariés.

Les formations ont été conçues pour favoriser les apports théoriques, les échanges de pratiques mais aussi les réflexions autour de thèmes peu ou pas encore abordés.

Par ailleurs, nous avons ouvert certaines formations des bénévoles aux salariés des centres dans un objectif de complémentarité et de transversalité.

## Pouvoir d'agir des habitants

### Recherche-action :

En réponse à l'appel à projets de la région Ile-de-France PICRI (Partenariat institution citoyen pour la recherche et l'innovation), le projet de recherche comporte trois volets : recherche, formation, dissémination. A travers eux, il s'agissait d'atteindre les objectifs suivants :

- à partir de sujets de controverse et sur la base d'expériences déjà existantes, identifier des formes concrètes d'intervention permettant aux habitants d'un territoire de devenir acteurs de leur quartier
- redonner du sens à l'action des centres sociaux en suscitant une prise de conscience des habitants et des professionnels sur les enjeux liés à la participation entendue comme « pouvoir d'agir »
- préparer l'émergence d'un langage commun sur les questions de participation dans les centres sociaux et formaliser les processus d'émergence de nouveaux centres sociaux d'un véritable pouvoir d'agir parmi les habitants
- en créant un réseau d'acteurs, renforcer les interactions entre société civile et institutions de façon à mieux ancrer l'élaboration des politiques publiques dans des initiatives locales
- replacer les habitants au cœur de la vie de la cité et des transformations urbaines, notamment dans les nouveaux quartiers en développement.

La recherche-action a pris officiellement fin en janvier 2015. Il reste encore à réaliser la phase d'analyse, qui conduira à une restitution fin 2015.

Sans être dans une évaluation d'actions, cette démarche de recherche-action induit d'en décrire le(s) processus et les questionnements qui en sont issus, notamment ceux sur les pratiques et postures professionnelles.

L'objet de la recherche a porté sur le pouvoir d'agir des habitants et sa prise en compte par les centres sociaux. L'idée étant de confronter d'un côté un processus-le pouvoir d'agir, et de l'autre- un champ social, celui des pratiques professionnelles.

De cet objet se dégagent aujourd'hui trois questions professionnelles :

### **De quelle façon pouvons-nous appréhender le pouvoir d'agir des habitants sur un territoire ? Comment se manifeste-t-il ?**

Cette première question va s'articuler autour de la démarche exploratoire menée sur le territoire. Il va s'agir, à travers une analyse critique menée par les professionnels et les chercheurs, de mettre en avant les différents éléments qui ont alimenté cette démarche, tels que :

- la façon dont s'est déroulée la cartographie des pratiques de solidarité sur le territoire, qu'elles soient visibles ou invisibles,
- la vision des habitants sur leur quartier, son identité, le vivre ensemble. Quels outils et démarches ?
- les rapports des habitants avec les prises de décisions les concernant (institutions, élus...) Comment le pouvoir d'agir est-il perçu par les habitants ?

Ces éléments permettront de questionner la mise en œuvre des diagnostics de territoires, qui tendent à montrer les problèmes mais à oublier les ressources habitantes disponibles.

## **Quelles actions pouvons-nous envisager pour le prendre en compte et le promouvoir ? Quels obstacles ces actions doivent-elles surmonter ?**

A travers les actions mises en place sur les terrains d'expérimentations, les professionnels et chercheurs vont créer une forme de narration articulant récit et argumentation, description et analyse. À travers ces narrations vont émerger des interrogations qui vont permettre d'avancer sur la problématique de la recherche.

## **En quoi la réflexion sur ces actions singulières permet-elle une réflexion plus large sur ce champ de pratiques (modes d'intervention, posture professionnelle, place et mission de centres sociaux) ?**

Cette question se divise en deux points :

1. Pratiques d'intervention et posture professionnelle : la question de la posture professionnelle a tout de suite été prégnante dans la recherche-action et a induit des modifications des façons de faire dans les pratiques d'intervention. De nombreuses réunions inter-centres, réunissant J2P, Relais 59, chercheurs et fédération, ont permis de réunir de la matière brute autour de cette question. Il va s'agir, à travers ces nombreux comptes-rendus et témoignages, de se construire un langage commun avec des mots-clefs favorisant l'appropriation et l'essaimage autour des pratiques et postures.
2. Rôles et missions des centres sociaux: il s'agit de voir comment ramener du sens, sortir des injonctions paradoxales dans lesquelles nous enferment les appels à projets. Outre un lieu d'activités et de services, le centre social de demain doit être en capacité d'ancrer ses actions dans des dynamiques habitantes, mais aussi redevenir un moteur d'innovation sociale sur, avec et pour son territoire. 2014 a également été l'occasion de présenter la recherche-action, notamment lors des JPAG (Journées professionnelles de l'animation globale) et des rencontres de l'Institut Renaudot. Le chargé de projet de la FCS75 est également allé, avec le post-doctorant du laboratoire Experice, à la rencontre de plusieurs équipes de centres sociaux parisiens, afin de sensibiliser les professionnels à ce processus du « pouvoir d'agir » des habitants.

## **Formation RAQ**

Ce programme de formation qualifiante s'inscrit dans le prolongement de la recherche-action réalisée par la fédération des centres sociaux parisiens et l'Université Paris 13.

L'objectif de cette formation est de s'appuyer sur une expérimentation dans laquelle sont engagés des travailleurs sociaux, au cours de laquelle ils vont dégager des expériences qu'ils vont ensuite théoriser. Ce processus de co-construction nous renforce dans l'idée qu'il ne suffit pas d'ériger des mots d'ordre tels que - territoire, habitants, pouvoir d'agir - pour créer des pratiques qui avancent effectivement dans la prise en compte de ces dimensions. La création de temps d'expérimentation et de réflexion partagée est un impératif. Du côté des professionnels, ce partage s'enrichit avec le décroisement des structures à travers la confrontation des pratiques et des métiers.

Cette action nécessite un cadre de formation adapté que propose l'Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité à travers les enseignants-chercheurs de l'Axe A du laboratoire EXPERICE. Riches de leur expertise en la matière, ces enseignant-chercheurs ont déjà développé plusieurs cadres de formation de ce genre, dans des recherches qualifiantes qui se sont déroulées en Région Centre, en Bretagne, en Guyane.

## **C'est une démarche qui articule trois dimensions :**

**Recherche** : explorer un territoire différent de celui où l'on intervient comme professionnel, en essayant de comprendre les dynamiques locales : les solidarités informelles, les liens d'appartenance, les ressources. Inventer des nouvelles pratiques d'intervention basées sur le « faire ensemble » et sur la prise en compte du pouvoir d'agir des habitants du territoire.

**Action** : aller à la rencontre des habitants d'un territoire visant à les accompagner dans la mise en place d'espaces de débat / de création partagée autour de questions qui fassent sens pour eux. A travers cette action, participer au renforcement des solidarités sur le territoire et au développement du pouvoir d'agir des habitants. Par le biais de l'analyse de cette action, extraire des éléments permettant de réfléchir à la réécriture des projets associatifs.

**Qualifiante** : s'inscrire dans une formation permettant d'accéder à un diplôme d'État en sciences de l'éducation (Certification en Licence 3 ou Master 1). Renforcer une capacité réflexive portant sur ses postures et pratiques professionnelles et acquérir de nouvelles compétences professionnelles.

C'est une démarche qui propose un « pas de côté » : permettre à des professionnels de se déplacer des pratiques habituelles et expérimenter d'autres modes de relation avec des habitants (passer du schéma « intervenant/bénéficiaire » à celui de « co-acteur »).

## **Objectifs**

Au niveau des acteurs professionnels : l'objectif est de délivrer une formation diplômante à des personnes qui s'engagent dans une remise en mouvement de leur positionnement professionnel. Les personnes inscrites dans ce cursus sont appelées à une promotion professionnelle (vers des fonctions d'encadrement par exemple) dans le secteur de l'animation et de l'intervention sociale et à l'acquisition de pratiques méthodologiques visant à valoriser la démarche « participative » au sein de leurs structures. En ce sens, la Recherche action qualifiante prépare les professionnels, quel que soit leur niveau hiérarchique (agents, animateurs, travailleurs sociaux, cadres, directeurs, etc.) à répondre aux besoins de demain.

Au niveau des pratiques d'intervention : il s'agit de réaliser des expériences innovantes qui servent de terrain de recherche permettant de passer de l'expertise individuelle (logique descendante des décideurs vers les publics en passant par des intervenants sociaux et culturels qui « font pour ») à la compétence collective (logique de mobilisation des professionnels et des habitants pour « faire ensemble »). La Recherche action qualifiante contribue ainsi à initier de nouvelles postures professionnelles plus en adéquation avec les transformations sociétales.

Au niveau politique : l'enjeu est de créer une réflexion inter-associative et citoyenne sur les alternatives à inventer aujourd'hui pour que demain, les politiques publiques puissent être co-élaborées par les différents acteurs et ressources des territoires.

## **Déroulement**

- 60 jours de formation étalés sur 2 ans à partir du premier trimestre 2015 pour 30 stagiaires à raison de 12 regroupements de cinq jours, dont 2 jours d'apports théoriques et 3 jours autour de la démarche exploratoire des ressources du territoire.
- Travail personnel réflexif à partir d'outils formatifs permettant l'articulation des savoirs formels et des savoirs de l'expérience.
- Invention et réalisation d'expériences sociales originales sur les terrains de recherche co-construites par les stagiaires, les habitants, l'équipe pédagogique de l'Université et de l'ENS.

## Mise en œuvre

Un comité de pilotage, composé de la FCS75, des chercheurs de Paris 13 - Sorbonne Paris Cité et d'Annie Léculée (Administratrice Unifaf) s'est réuni à partir de juin 2014 afin de réfléchir à l'élaboration d'une formation diplômante à l'attention des travailleurs sociaux intervenant directement auprès des habitants, sur la question du pouvoir d'agir.

La FCS75, en tant que pilote de l'action, s'est chargée de recruter 30 professionnels souhaitant participer à cette formation. Sont inscrits 11 professionnels (le)s issu (e)s de centres sociaux, 10 venant d'associations de prévention et 9 d'EVS, associations de quartier, antennes ou espaces jeunes.

Un principe de financement reposant sur un engagement de chaque partie prenante et un soutien financier exceptionnel des OPCA, la FCS75 fait le lien avec Uniformation et Unifaf afin de faciliter la mise en œuvre opérationnelle et financière du projet.

La FCS75 pilote le projet. L'opérateur assurant la prise en charge de la formation est l'Ecole Normale Sociale (ENS). Cette action nécessite un cadre formatif adapté que propose l'Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité à travers les enseignant-chercheurs de l'Axe A du laboratoire EXPERICE.

Cette formation nécessite 4 territoires d'expérimentation. La FCS75 identifie, propose des terrains et fait le lien entre les territoires définis et l'organisme de formation.

Cette formation professionnelle est co-organisée et assurée conjointement par l'UP13 – Sorbonne Paris Cité et l'ENS.

## Groupe de travail

Suite à une volonté du réseau, lors de la rencontre présidents directeurs de mai 2014, a été mis en place un groupe de travail sur la question du pouvoir d'agir. Animé par le chargé de projets de la FCS75 et la référente politique Katia Lamardelle, ce groupe a pour vocation de mettre en œuvre un processus d'appropriation de la question du pouvoir d'agir par le réseau.

Une seule rencontre, réunissant quelques salariés et administrateurs du réseau, a eu lieu en 2014. Cette rencontre a permis de définir les objectifs suivants :

- Réfléchir à une forme de mise au travail du réseau des centres sociaux parisiens (habitants, publics des centres, équipes salariées et bénévoles des centres sociaux) sur cette notion de pouvoir d'agir. Travailler à partir d'exemples concrets issus du réseau, en étudiant les limites ou obstacles rencontrés, les atouts ou leviers, les problématiques rencontrées en matière de postures professionnelles, la place du centre social, l'implication des acteurs, la mise en perspective du territoire et de ses réalités.

Pour cela :

- Il souhaite travailler à partir de cas concrets d'initiatives d'habitants observer dans ou par les centres sociaux parisiens.
- Organiser une journée de travail qui a pour objectif de rendre visible la richesse et la diversité des expériences des centres sociaux parisiens en matière d'initiatives habitants, de les mutualiser, d'échanger sur les méthodologies...L'introduction de l'évènement pourrait reprendre les fondements de l'éducation populaire et le métier d'animateur socio-culturelle. Les collectifs partenaires et de la FCS75 seront invités pour enrichir nos débats et nos façons de voir et faire.

## CNAV

Plusieurs centres sociaux parisiens ont déjà, depuis quelques années, développé des actions en direction des seniors. Dans ce cadre, la CNAV a souhaité soutenir l'action des centres sociaux.

Depuis septembre 2014, elle conventionne avec la FCS75 afin que celle-ci puisse assurer une fonction d'ingénierie sur les projets présentés par les centres sociaux parisiens à la CNAV.

Cette mission se décline en plusieurs volets :

- impulsion, conseil et appui méthodologique pour la conception et le développement d'initiatives et de projets locaux,
- coordination et animation d'un collectif de travail constitué des centres sociaux adhérents, permettant aux centres de connaître la politique d'action sociale de la CNAV et les missions du PRIF (Prévention retraite Ile-de-France),
- repérage des ressources / compétences des centres sociaux, et le cas échéant d'accompagnement vers des démarches de formation pour une montée en qualification des acteurs sur le sujet du vieillissement,
- observation, capitalisation, évaluation et analyse prospective en collaboration avec la CNAV,
- développement d'une communication au service de la diffusion des informations sur les projets conduits et soutenus par la CNAV IDF.

En 2014, cinq centres sociaux parisiens ont répondu et été sélectionnés sur l'appel à projets CNAV, pour une durée de deux ans. Il s'agit d'Espace Cambrai (19ème), Espace Ourcq (19ème), La maison du Bas Belleville (20ème), Archipélie (20ème) et Cerise (2ème).

## L'action linguistique

Bientôt sur le site de la fédération des centres sociaux de Paris, un document très complet réalisé par les coordinateurs linguistiques sera à la disposition de tous. Complet et audacieux, il présente différents aspects des actions menées dans ce domaine si cher aux centres sociaux.

Les centres sociaux associatifs parisiens accueillent depuis de nombreuses années des milliers de primo-arrivants mais aussi de personnes installées depuis longtemps en France, en particulier des femmes.

L'accompagnement des migrants s'appuie sur le respect de leur histoire, de leur parcours, sur la reconnaissance de leur apport avec le souci de bâtir ensemble des valeurs partagées. C'est dans ce cadre que se situent leurs actions linguistiques dont l'objectif est de permettre aux personnes d'être autonomes dans leur vie quotidienne, de participer à la vie de leur quartier, de s'ouvrir à notre société et d'y prendre part.

Les activités linguistiques en direction des adultes sont une part essentielle de l'action des centres sociaux. Elles existent de longue date et peuvent prendre différentes formes actions d'alphabétisation, formation FLE, ateliers de savoirs de base, formations linguistiques à visée professionnelle, ASL, préparation au DILF, au DELF, etc. L'ensemble de ces actions se caractérisent par une approche pédagogique qui vise à l'autonomie sociale d'adultes migrants vivant en France. Ces ateliers s'adressent à des personnes, autonomes dans leur pays d'origine, qui du fait de leur immigration, ont perdu leurs repères et leur capacité à se mouvoir dans la société.

La spécificité des centres sociaux réside dans le fait que la démarche d'apprentissage de la langue s'inscrit dans le projet du centre qui a vocation à répondre globalement aux besoins des familles du quartier. C'est

pourquoi un accueil personnalisé des habitants permet d'étudier toutes demandes, notamment celles d'apprentissage linguistique et d'insertion.

Le public des coordinateurs est hétérogène : certains ont une formation universitaire dans le domaine linguistique ou en sciences de l'éducation. D'autres ont acquis des compétences en pédagogie des adultes et en animation par le moyen de diplômes et de sessions de perfectionnement. Il en ressort des demandes de formation qui trouvent une réponse dans des organismes spécialisés en pédagogie des adultes. La Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Paris propose également des séminaires portant sur des thèmes d'actualité qui intéressent les centres sociaux (exemple : la Laïcité) et réunissent les coordinateurs salariés et les bénévoles.

Les formateurs bénévoles bénéficient d'un cycle de formation proposé par la Fédération de Paris : formations méthodologiques spécifiques l'apprentissage du français (ASL – Prépara-on du DILF).

S'y ajoutent des formations plus générales utiles dans leurs fonctions : approche interculturelle, animation de groupe, le jeu comme outil d'animation. De nombreuses formations sont organisées sur site. Pour les équipes réelles ou regroupant plusieurs centres sociaux proches.

### Défendre la notion de centre social participatif dans le processus d'émergence

La fédération est engagée depuis juin 2009 dans un processus de création de quatre nouveaux centres sociaux associatifs. Ce processus est initié par la collectivité parisienne dans le cadre de sa politique de la ville. Dans le cadre d'un partenariat DASES, DDCT, CAF de Paris et FCS75, un document traçant les étapes et les modalités de collaboration sur le terrain a été élaboré. Bien que parfois oublié, ce document sert de référence de base tout au long du processus d'émergence des projets sociaux portés par les habitants. La fédération accompagne les habitants, les sensibilise au regroupement en collectif d'habitants, puis à la création d'une association porteuse du futur centre social en partenariat avec les équipes EDL. Pour les trois émergences Maison 13 Solidaire, Maison Bleue Porte Montmartre et Rosa Parks, la FCS75 a animé un grand nombre de séances de travail en partenariat avec les EDL de ces territoires.

Nous regrettons toujours l'impossibilité, depuis 2012, de doter ces structures émergentes de chargés de mission initialement prévus. Cela a compliqué, tant sur le 13ème que le 18ème arrondissement, le travail des habitants et de la fédération jusqu'à l'embauche d'un (e) directeur (trice) par l'association.

Cela a modifié les rythmes d'apprentissage des habitants, notamment lorsque le noyau dur entre dans la constitution de l'association qui va porter le centre social. On ne s'improvise pas administrateur or très vite il faut faire face aux retards fréquents dans les livraisons des équipements, monter des actions hors les murs, trouver un local provisoire, élaborer un premier projet social, puis embaucher un directeur. Le rôle d'accompagnant des habitants par la FCS75 s'est renforcé au fil des années, et une fois l'équipe en place l'appui reste nécessaire. Des habitants nouveaux arrivent dans les CA, d'autres partent, l'équipe salariée s'étoffe... Une convention d'accompagnement sur trois ans sera élaborée avec chaque nouveau centre social.

La FCS75 a su mobiliser des moyens internes depuis 2013 en mutualisant les séances de formation sur site pour les deux centres « émergés ». Cette démarche s'est révélée fructueuse : économie de temps, partage et échanges. Elle se poursuit avec les collectifs d'habitants de PNE et de Pouchet.

En novembre 2014, l'association Rosa Parks a organisé son AG constitutive et entrepris les premières réflexions autour de l'agrément centre social à déposer auprès de la CAF en juin 2015.

Pour Pouchet, nous sommes toujours en cours de mobilisation d'un collectif d'habitants en étudiant les possibilités d'un rapprochement territorial avec le centre social CEFIA.

Un temps de travail par mois entre janvier et juin 2014 a été nécessaire auquel il faut ajouter des temps de préparation, de concertation avec les partenaires et de bilan avec les équipes.

De octobre à décembre, la FCS75 a essentiellement concentré ses interventions sur la consolidation des relations entre les bénévoles et les premiers salariés.

### Renforcement de la formation des bénévoles dans les nouveaux centres

Il s'agit d'une formation sur mesure et sur site de nouveaux administrateurs qui découvrent en marche les fonctions de bases essentielles du pilotage d'un centre social. Le dispositif mis en place a pour objet de proposer une méthode de formation basée sur un apport théorique, des supports documents et une mise en pratique par l'application par les instances des travaux qui en découlent notamment lors des dépôts agrément centre social auprès de la CAF. Sont balayés tous les domaines : finances, relations bénévoles-salariés, recrutement, projet social, partenariat. Le réseau des centres sociaux parisiens est partie prenante de cette initiative tant dans les visites organisées que dans les témoignages apportés lors des sessions de formation. A plusieurs reprises, la FCS75 a facilité la mutualisation entre les structures afin de favoriser les échanges et les pratiques avant l'arrivée des directions.

## Axe 3 Une fédération qui défend le financement de son réseau

---

### La mission de l'Inspection Générale des services de la Ville de Paris

Après son élection, la maire de Paris qui avait pris connaissance de nos arguments et de nos demandes, lors de sa rencontre avec une délégation de la fédération, a mandaté l'Inspection Générale des services de la Ville.

Dans sa lettre de mission elle indique que : *les centres sociaux sont régulièrement confrontés à des problèmes de financement, sollicitant la collectivité sur deux points particulièrement : la prise en charge des loyers des locaux qu'ils occupent, la revalorisation substantielle du socle de leur financement. Au regard de ces éléments, je souhaiterais que vous examiniez les points suivants :*

*L'économie générale des centres sociaux pour définir un modèle financier type en s'appuyant sur :*

*L'analyse des ressources : identifier les différentes sources de financement au niveau de la collectivité parisienne, réfléchir à une meilleure lisibilité de ces financements, simplifier les démarches des centres sociaux ; identifier les principales autres sources de financement...*

*L'analyse des charges avec un regard particulier sur le poids des charges locatives et celui des emplois aidés dans le budget d'un centre social.*

*La contribution des centres sociaux à la politique du lien social, au mieux vivre ensemble en distinguant les questions partenariales des traits d'identité propres :*

*Les questions partenariales seront examinées à travers plusieurs prismes, celui de la territorialisation de l'action publique parisienne, des acteurs locaux associatifs et institutionnels présents sur les territoires, et celui des mairies d'arrondissement*

*La question de la place du centre social à Paris où l'offre de proximité tant sur les questions de jeunesse et de familles est diverse et nombreuse.*

La fédération, lors de la mise en place de cette étude, a insisté dans une note adressée à notre élue sur la spécificité du centre social associatif parisien qui inscrit des actions dans un projet social pluriannuel se référant aux caractéristiques des territoires et aux besoins exprimés par les habitants. L'ensemble des moyens économiques mobilisés sont mis au service du projet. Il en résulte une diversité de situations et de modes de réponse qui ne peut rentrer dans un modèle financier-type.

Des rencontres ont eu lieu entre la Fédération et l'Inspection, avec les différents financeurs et partenaires des centres, et avec tous les centres entre le mois de septembre 2014 et le mois de janvier 2015. Si la venue des inspecteurs dans les centres sociaux a été ressentie de manière positive, certains retours écrits ont mal reflété la teneur des échanges ce qui a conduit à des modifications acceptées par les Inspecteurs dans le cadre d'un échange contradictoire.

Les conclusions et préconisations attendues seront, après leur présentation aux centres, débattues au sein du réseau puis avec les élus. Un rendez-vous sera demandé à Anne Hidalgo.

Pendant cette période, des discussions seront menées articulant les propositions de l'Inspection et les travaux menés par le groupe économie des centres sociaux.

### Groupe de travail économie des centres sociaux

Constitué après la réunion présidents - directeurs du 14 mai 2014, ce groupe piloté par Vincent Mermet, administrateur de la fédération, s'est attaché à travailler dans trois directions :

1. Equilibre économique des centres sociaux associatifs parisiens, comment finance-t-on le projet social ?  
Le socle du centre social, constitué des activités obligatoires prévues dans les conventions avec la CAF et le département : animation globale, animation collective famille, fonction accueil, prévention jeunesse et accompagnement à la scolarité est sous financé.

Les autres financements sont les emplois aidés, très nombreux à Paris, et les appels à projets qui créent de l'instabilité dans la gestion du centre social, de ses équipes, sans parler de la surcharge de travail pour les directeurs (trices) des centres.

Le groupe souligne la fragilité et la grande variété de financement de nos ateliers sociolinguistiques qui dépendent pour 40% de produits ayant vocation à disparaître ou dont le renouvellement est incertain (emplois aidés, subventions de la Région, FSE, subventions privées).

2. Les difficultés de gestion avec la dissémination des financements (au moins 30 dossiers de subvention pour un budget moyen de 450 000 euros hors structure petite enfance, EPN et ludothèque), avec un fonds de roulement réduit.

Sur ces deux thèmes, le groupe a bénéficié de l'appui d'une stagiaire, encadrée par Vincent Mermet. Un important travail analytique a été fait sur les réponses fournies par 21 centres.

3. La définition de l'utilité sociale des centres sociaux sur leur territoire ou la contribution des centres sociaux et socioculturels associatifs parisiens au mieux vivre ensemble dans les quartiers.

Ce document, encore provisoire, a pour objectif de donner à lire la place des centres sociaux dans le territoire parisien, donc de mesurer leur impact sur la vie des Parisiens et des quartiers et de situer le rôle des centres sociaux par rapport à tous les autres acteurs locaux. Nous voulons aussi rendre lisible ce que sont les centres sociaux et culturels : on sait en effet qu'il est toujours difficile d'en donner une définition simple et fidèle à qui ne les connaît pas de l'intérieur.

A court terme, il s'agit de compléter l'analyse économique qui ne dit pas tout sur les centres. A plus long terme, nous pensons que chaque centre pourrait décliner ce tableau et l'intégrer dans son rapport d'activité. La fédération en établirait une synthèse de type rapport annuel fédéral.

## Axe 4. Une fédération qui impulse

---

### Renforcer une fonction écoute et de veille du réseau

La fédération veille à la bonne santé de son réseau afin que les centres puissent répondre dans de bonnes conditions aux besoins de leur territoire en montant des projets avec les habitants.

Inscrite ou non dans des conventions selon l'importance du problème soulevé, l'intervention de la fédération peut porter sur divers champs : la gouvernance, la situation économique, les locaux, les ressources, le renouvellement du projet social, la négociation avec les partenaires pour l'obtention de prolongation d'agrément. Le but est de donner aux bénévoles des centres la possibilité de dépasser leurs difficultés et d'apprécier les étapes nécessaires afin de formaliser leur processus de renouvellement de projet.

Un document de suivi des centres a été élaboré en 2014 afin de permettre d'anticiper les difficultés. Par ailleurs, ont été réactualisées et proposées, lors de la rentrée de septembre 2014, des séquences de formation des nouveaux administrateurs sur les fonctions de base du centre social.

Il s'agit également de faire vivre le document d'autodiagnostic réalisé en 2013 pour aider les centres à faire un état des lieux annuel.

La commission adhésion –reconnaissance s'est investie en 2014 dans l'accompagnement de 13 Centres pour des interventions de natures différentes parfois ponctuelles (téléphone, mails, un ou deux rendez-vous), parfois plus longues et inscrites dans des conventions.

Le travail réalisé au sein du groupe de renouvellement de projet commence à produire des résultats et l'on observe une meilleure maîtrise du projet social. Des retours des partenaires s'en font l'écho.

En 2014, 4 conventions sont en cours avec des centres. D'autres interventions ont été menées sur 9 autres centres sans convention (rencontre des CA, directions, préparation de comités de suivi, communications aux partenaires COTECH, COPIL...).

Des conventions d'accompagnement et de suivi des deux nouveaux centres Maison Bleue Porte Montmartre et Maison 13 Solidaire sont en discussion, elles devraient déboucher en 2015.

Préalablement aux interventions, un diagnostic est réalisé à partir du document autodiagnostic-facteurs de risques, validé et signé dans la rencontre annuelle présidents/directeurs qui commence à être utilisé par les centres.

Pendant et après les interventions il s'agit de veiller au développement des compétences nécessaires pour assurer le pilotage des centres (direction et administrateurs) et de mesurer l'autonomie de la structure : compréhension des enjeux internes (finances, gestion des ressources humaines, gouvernance associative) et externes (bonne perception du territoire, partenariat local...).

Cette fonction de soutien, d'accompagnement, nécessite de nombreux temps d'échanges, de concertation, de rencontres, d'animation et de participation à des instances : comité technique du Schéma Directeur d'Animation de la Vie Sociale, comité techniques locaux...

En 2014 « **entre 45 et 50 journées** » de travail (temps salarié et temps bénévole) ont été dédiées à cette activité par la fédération.

## Tirer les enseignements du travail fait avec les centres sociaux en difficulté pour mener des actions préventives et prospectives

### **Commission Adhésion Reconnaissance**

La commission Adhésion reconnaissance mandatée par le Conseil d'administration est un outil d'appui et de solidarité avec le réseau des centres associatifs parisiens. Elle intervient à la demande des centres ou parfois à celle des partenaires. Le chargé de mission dédié à cette instance lui rend compte de son activité et élabore, produit et engage avec ses membres les différentes stratégies d'intervention.

### **Groupe renouvellement de projet**

En 2014, s'achève un cycle : tous les centres parisiens auront été associés à cette démarche.

Avec un 1/3 du réseau en renouvellement par an, il était intéressant de pouvoir mutualiser en réunissant de 10 à 12 structures sur un ensemble de réunions. Ainsi étaient facilités les échanges de pratiques entre les bénévoles et les salariés autour d'un même outil d'animation que chacun a pu partager tout au long de cette expérimentation.

Des écarts importants existaient au départ sur les durées d'agrément accordées par la CAF. Elles oscillaient de deux à quatre ans. Depuis 2012 et la publication de la nouvelle circulaire, la période d'agrément a été étendue à 4 ans pour l'ensemble de centres.

L'accompagnement fédéral a été resserré sur les 3 centres en renouvellement en 2014. Il s'agissait plus particulièrement de centres en difficulté inscrits dans la perspective de l'obtention d'un prolongement d'agrément d'un an pour faciliter la mobilisation des acteurs de leur territoire. Ces centres sociaux ont signé une convention d'appui entre le centre et la fédération.

Huit journées de travail ont été consacrées sur l'année 2014 à cette activité renouvellement de projet.

### **Espaces de Vie Sociale**

La participation de la fédération à des temps d'échanges avec les Espaces de Vie Sociale est un élément notable du travail sur l'animation de la vie sociale au niveau parisien. Sachant que sur le terrain les contacts avec des EVS débouchent sur des actions communes.

Rappelons que les Espaces d'animation de la vie sociale sont aux côtés des centres sociaux dans la circulaire de la CNAF de 2012. Ils sont comme les centres sociaux et les associations de quartier, intégrés dans le Schéma directeur d'animation de la vie sociale signé entre la CAF et le département de Paris.

#### *Situation fin 2014*

*35 centres sociaux dont 6 gérés par la CAF*

*18 EVS*

*7 associations de quartier*

#### *Davout Relais*

Une rencontre a été organisée en juillet 2014 avec les membres de l'association Davout Relais créée en mai 2013. Un accompagnement fédéral a été réalisé préalablement sur la formation des bénévoles et la rédaction des statuts.

A la suite de la fermeture du centre social de la Croix Saint-Simon, une vingtaine de bénévoles se sont regroupés au sein d'une association afin de maintenir les activités essentielles à leurs yeux : l'accompagnement scolaire, les ateliers sociolinguistiques, le pôle d'information et d'accès aux droits.

Depuis septembre 2014, 3 stagiaires, aux côtés des administrateurs, réalisent un diagnostic social qui sera le support au projet social de l'association qui devrait être déposé auprès de la CAF de Paris.

Fin 2014, l'association Davout Relais comptait 93 adhérents et 30 bénévoles.

#### *L'accompagnement pour l'agrément*

La fédération a engagé, dès début décembre 2014, un travail sur la définition d'un EVS : modalités de dépôt d'un agrément, réalités budgétaires, partenariat, embauche d'un premier salarié, devant se concrétiser sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Le chargé de mission de la fédération intervient 1/2 journée par mois sur site.

L'accueil dans notre réseau des EVS volontaires est une perspective qui s'inscrit dans le futur projet fédéral.

## Installer les réunions des directeurs comme un espace privilégié d'animation de la vie du réseau

Piloté et animé par le délégué fédéral, ce groupe est un espace d'échanges qui a été renforcé en 2014 par un nombre plus important des réunions.

Les questions relatives à la gestion des ressources humaines et les relations plus étroites avec le SNAECSO ont été longuement évoquées lors d'une réunion. D'autres temps seront prévus tant au sein du groupe des directeurs que lors de contacts avec le SNAECSO.

L'équilibre financier des centres, le temps que consacrent les directeurs (trices) dans les montages de dossiers et les bilans, restent une préoccupation majeure dont ils ont, aux côtés de leur président(te), débattue avec l'équipe de l'Inspection Générale.

La question du financement des ASL mais aussi de son intégration au sein des centres - à laquelle tous tiennent - a fait l'objet d'échanges.

Les nouveaux champs de travail (CNAV), mais aussi des champs plus anciens nécessitant d'être revisités ont été discutés : la jeunesse, les centres de loisirs (réflexion sur le temps libre, les loisirs en famille), la famille en évolution...

8 réunions de directeurs en 2014.

Les nouveaux directeurs ont été accueillis et accompagnés de manière spécifique par le délégué et l'équipe fédérale.

## Axe 5. Une fédération qui communique

---

### 1/ Obtenir une meilleure signalétique des centres sociaux dans l'espace public

Chaque centre social a apposé une vitrophane définie par la fédération mentionnant le statut de centre social et l'appartenance à la fédération de Paris dans le respect de la charte graphique nationale.

Des contacts ont été pris avec le service cartographie de la Ratp afin d'établir une signalétique sur les plans du métro parisien. Ce dossier doit être également être envisagé avec la Mairie de Paris.

### 2/Relancer et mieux utiliser les moyens de communication

Rendez-vous hebdomadaire du réseau et des partenaires, le fil info est la newsletter de la fédération. 46 **fil info** ont été envoyés au cours de l'année 2014.

25 articles ont été publiés sur le site de la fédération en 2014. Vecteur de communication externe, il a notamment pour objectif la mise en valeur des actualités et réalisations des centres sans oublier leurs bénévoles. L'année 2015 vise une forme plus collaborative avec la mise en place de 3 nouvelles rubriques uniquement destinées à la visibilité des centres.

**Un drive** Gmail mis en place en septembre permet désormais l'échange et le partage de documents entre membres du réseau, certains dossiers ressources ont été créés à l'attention des administrateurs et directeurs de centres.

**Note interne** : les notes internes sont un moyen pour la fédération de communiquer dans le cadre d'une décision du conseil d'administration ou d'événements exceptionnels souvent liés à l'actualité. Une dizaine de notes ont été envoyées au réseau.

**Réseaux sociaux** : La FCS75 est présente sur les réseaux sociaux.

 345 abonnés  257 abonnés

### 3/Réalisation du deuxième observatoire départemental des centres sociaux parisiens

Le deuxième observatoire SENACS (données 2012) a mobilisé comme en 2013 la CAF, la fédération et les centres sociaux (une dizaine de réunions). Une journée complète a été entièrement dédiée à la communication et au graphisme.

La participation de plusieurs centres sur l'analyse de certains items a permis des échanges fructueux.

Une page du document présente les résultats de l'enquête expérimentale SENACS sur les Espaces de vie sociale.

Une soirée à laquelle ont pris part des centres sociaux et des Espaces de vie sociale a permis de saluer la sortie du document de manière conviviale.

Cet observatoire s'inscrit désormais dans les outils indispensables pour asseoir une connaissance des centres sociaux parisiens et les faire connaître à l'ensemble des décideurs et partenaires des centres sociaux. Il a fait l'objet d'une large diffusion.

## Vers un nouveau projet fédéral

---

### Un projet

Un projet fédéral, c'est un engagement qui dépasse la fixation d'orientations et d'un programme de travail pour la fédération, c'est une écriture commune qui va structurer notre réseau autour de nos valeurs, avec la définition d'orientations et de priorités pour tenir un cap, avec des méthodes et des moyens pour atteindre les objectifs.

La fédération étant le porteur, l'animateur de ce qui nous réunit.

Notre projet va s'inscrire dans un contexte marqué par des tendances qui se dessinent notamment la diminution générale des moyens publics, l'évolution des territoires (politique de la ville, Grand Paris...), la persistance d'inégalités et de situations précaires dans une ville riche, la concentration du monde associatif avec à l'opposé la naissance de collectifs d'habitants et de nouvelles formes d'engagement et de solidarités.

### Une méthode

Depuis l'été 2014, et pour aller jusqu'à l'adoption du projet, nous avons choisi d'avoir une démarche participative.

Tout d'abord l'équipe fédérale et le conseil d'administration ont fait un retour sur le projet 2012-2014 afin de parvenir à une première évaluation collective, et de construire une démarche s'appuyant sur la rencontre de tous les centres.

Ce fut le cas pour 25 d'entre eux, un autre ayant fait le choix d'une contribution écrite. Une réunion s'est tenue avec des salariés des centres, une autre avec nos principaux partenaires. Au total, c'est plus de 200 personnes qui ont été rencontrées entre novembre 2014 et janvier 2015.

Deux entrées ont été proposées lors de ces rendez-vous :

- Formuler une appréciation des différents axes du projet 2012/2014 ;
- Faire s'exprimer les participants sur leur vision à 5 ans des centres sociaux et socioculturels parisiens autour de grands thèmes à choisir ou à proposer (enfance/jeunesse, projet famille, lutte contre les discriminations...), mais aussi recueillir leurs attentes vis-à-vis de la fédération.
- Les appréciations du passé, parfois critiques, les propositions pour l'avenir ont été synthétisées. Ce matériau riche a servi de base à une soirée d'échanges entre bénévoles et salariés de centres, le 26 mars 2015, étape importante dans la construction du projet 2015-2020.